



Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire 2021 27 août 2022

Lieu : Cercle scolaire Les Cerisiers - Rue de Lancelot 1, 2023 Gorgier
Organisateur : Red-Fish Neuchâtel – Cercle des nageurs (RFN)
Présidence : M Daniel Gummy, Président du Red-Fish Neuchâtel
Durée : 11:00 – 13:45
Procès-verbal : Jean- Marc Gueguen

1. SALUTATIONS ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Daniel Gummy commence par saluer tous les invités, athlètes, parents des membres du Red-Fish Neuchâtel.

DG souligne l'envoi de l'invitation et la publication dans les délais de tous les documents sur le site web le 1^{er} août 2022. Conformément à l'art. 25 des statuts, l'assemblée a été convoquée dans les temps et en bonne et due forme.

DG souligne avoir reçu dans les délais requis par les statuts, les questions suivantes :

- Gestion des comptes. Est-il possible de les avoir en amont de l'assemblée ;
- Que signifie dans les statuts sous financement et responsabilité l'ajout de : - produits financiers ? Est-ce que le club va jouer avec l'argent qui est destiné aux nageurs ou autre adepte de l'eau ;
- Est-ce que le club pourrait rendre accessibles les PV des comités.

Ces questions seront traitées dans les points au fil de l'Assemblée.

DG souligne avoir reçu également dans les délais une candidature pour rejoindre le comité. Cette proposition sera traitée au point 8

Dans la salle, 47 voix au total sont présentes. Pour la majorité, 24 voix sont nécessaires. 2 scrutateurs sont nommés pour décompter les votes.

Résolution n°1 : l'ordre du jour est approuvé par 47 voix.

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

Sont proposés et nommés

- Andrea Marcone
- Simla Saraçlar

DG remercie les scrutateurs

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 18.10.2021

Le procès-verbal est en ligne sur le site web depuis le 26 octobre 2021. Il n'y a pas de questions ou d'objections.

Résolution n°2 : le procès-verbal est approuvé par 45 voix, 1 abstention et 1 voix contre.

4. RAPPORTS ANNUELS :

4.1. Rapport annuel du Président (DG)

Lecture du rapport annuel et présentation du projet couverture thermique.

4.2. Rapport des responsables de sections

- a. Rapport annuel Artistic Swimming (Aline Gibson et Jenna Mannino)

Lecture du rapport annuel Artistic Swimming.

- b. Rapport annuel Ecole de Natation (Naveen Begni)

Lecture du rapport annuel Ecole de Natation.

- c. Rapport annuel Natation Compétitions (Stéphane Gusse)

Lecture du rapport annuel Natation Compétitions.

- d. Rapport annuel Plongeon (Jean-Michel Bataillon)

Lecture du rapport annuel Plongeon.

- e. Rapport annuel Triathlon (Djamel Harmeli)

Lecture du rapport annuel Triathlon.

4.3. Présentation des comptes (NB)

NB fait remarquer que les comptes annuels 2021 sont négatifs pour un montant de CHF 170'551.60. Cela s'explique en grande partie par la situation due au COVID (baisse du nombre de membres) et par des décisions unilatérales (remboursement du subsides Swiss Aquatics Covid pour un montant de CHF 125'487.40).

NB présente les comptes annuels : Pour que cela reste dans un cadre raisonnable, seules les grandes lignes des recettes et des dépenses sont présentées par rapport au budget. Il y a quelques remarques sur les écarts dans les centres de coûts.

Prise de connaissance des comptes de résultat des 7 sous-divisions

La Natation Compétitions présente, avec l'Administration, les plus grandes pertes. L'Ecole de Natation, le Plongeon et le Water-polo présentent des comptes positifs. Le bilan de l'Ecole de Natation n'est pas aussi bon qu'espéré en raison de la perte de près de 200 membres rien que pour cette section.

- Administration : perte de CHF 204'910.71
- Artistic Swimming : perte de CHF 3'295.23 / réserves de CHF 21'006.67
- Ecole de Natation : bénéfice de CHF 127'575.22 / réserves de CHF 26'516.80
- Natation Compétition : perte de CHF 78'783.12 / réserves de CHF 99'461.45
- Plongeon : bénéfice de CHF 2'092.60 / réserves de CHF 8'866.27
- Triathlon : perte de CHF 14'388.57 / réserves de CHF 25'488.05
- Water-Polo : bénéfice de CHF 2'550.81 / réserves de CHF 19'112.96

5. RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES

5.1. Rapport du vérificateur des comptes (Vanessa Guizzetti Piccirilli)

VGP présente le rapport sur le contrôle des comptes de l'exercice 2021

« Mesdames, Messieurs,

À la suite du mandat qui m'a été confié lors de l'assemblée générale 2021 j'ai procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Le total du bilan se monte à CHF 815'969.22



Le compte de pertes et profits présente une perte de CHF 170'551.60, laquelle s'explique par une perte sur l'investissement SIPA Immobilier Invest et par un remboursement de prestations obtenues dans le cadre de la crise du COVID.

J'ai constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages m'ont permis de constater l'exactitude de 1-a comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Il est toutefois précisé qu'il figure à l'actif du bilan un poste intitulé SIPA Immobilier ; cet investissement effectué durant l'exercice 2021 n'entre pas dans les financements prévus par les statuts (art. 17 Financement). Ainsi, du point de vue de la soussignée, pour régulariser cet investissement, les statuts devront être modifiés en conséquence, et l'investissement effectué en 2021 approuvé rétroactivement par l'Assemblée générale.

Pour le surplus, je recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le comptable pour son travail.

Neuchâtel, le 02.08.2022

La vérificatrice des comptes »

Résolution n°3 : le rapport est approuvé par 39 voix et 8 abstentions.

5.2. Nomination des vérificateurs des comptes pour 2021-2022

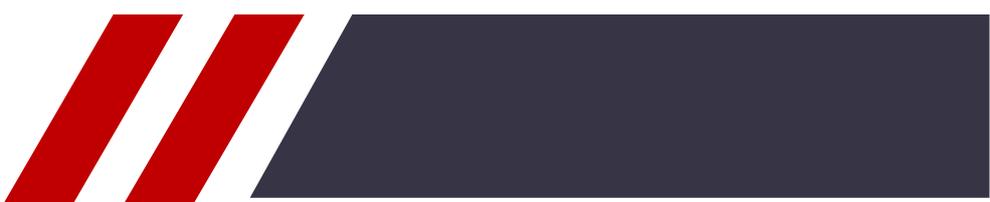
Mesdames Sarah Honsberger et Vanessa Guizzetti Piccirilli sont proposées pour cette mission.

Résolution n°4 : les nominations sont approuvées par 47 voix.

6. BUDGET 2022

NB présente un budget 2022 à l'équilibre, prenant expérience des années précédentes (moyenne entre la période pré et post COVID) et espérant une augmentation significative des membres.

Résolution n°5 : le budget est approuvé par 47 voix.



7. DECISIONS

7.1. Approbation du rapport et des comptes annuels de l'exercice 2021

DG est interrogé sur la nature des placements financiers effectués. Thierry Burgi présente la situation de la société SIPA Immobilier et des actions acquises par le Red-Fish Neuchâtel. Le comité dans son entièreté certifie ne pas être intéressé individuellement à cette société, évitant ainsi les conflits d'intérêts possibles.

Résolution n°6 : le rapport et les comptes sont approuvés par 47 voix.

7.2. Décharge aux membres du comité

DG demande de donner décharge au comité central.

Résolution n°7 : Décharge accordée par 47 voix.

8. CANDIDATURES AU COMITE

8.1. Candidature au poste de Président

DG présente sa candidature au poste de Président

Résolution n°8 : Daniel Gumy est réélu comme Président du Red-Fish Neuchâtel par la majorité absolue.

8.2. Nomination du comité

DG commence par remercier Mme Nicole Richard, démissionnaire, pour son investissement au sein du comité. Il présente les candidatures au comité de Mme Roxane Kohler, M Lanval Gagnebin, Gabriele Chirienti, Hervé Roos et Thierry Burgi.

Résolution n°9 : La composition du comité est approuvée avec 1 abstention.

8.3. Candidature comme membre du comité : Matthieu Senn

MS présente ses intentions d'intégrer le comité après une longue expérience dans le club en tant qu'athlète, et son souhait de s'investir dans la vie du club. Il est interrogé sur sa capacité à défendre les intérêts du club en référence de la situation judiciaire du club d'avec un ancien salarié du club, proche de lui. MS assure que cela ne lui pose aucun souci et qu'il en fera abstraction.

Résolution n°10 : la candidature est approuvée par la majorité absolue.

9. MODIFICATIONS DES STATUTS

JMG présente les modifications souhaitées dans les statuts devant permettre un ajustement au fonctionnement actuel. Seul le point des « produits financiers » n'est pas mis au vote pour cette partie

Résolution n°11 : la modification est approuvée par la majorité absolue.

DG présente la modification souhaitée concernant le point IV des statuts sur le Financement et Responsabilité. Avant cela, plusieurs résolutions sont proposées au vote de l'assemblée.

- Maintenir le placement actuel auprès de SIPA Immobilier avec analyse et décision à chaque Assemblée générale de le conserver ou non ;

Résolution n°12 : la proposition est approuvée avec 2 abstentions.

- Engager un 2^{ème} investissement ;

Résolution n°13 : la proposition est rejetée par la majorité des votants.

- La modification des statuts selon la mention présente et modifiée en conséquence par l'assemblée ;

Résolution n°14 : la proposition est approuvée avec 9 abstentions.

10. REMERCIEMENTS ET MOT DE LA FIN

DG remercie tous les invités pour leur présence. Il clôt l'assemblée et invite tout le monde à un apéritif qui clôture l'assemblée.